



PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES 2021








Le Plan d'action pour l'égalité des sexes accompagne notre « Politique internationale sur l'égalité des sexes dans les chaînes d'approvisionnement d'ALDI ». Le plan d'action contient des mesures et des objectifs assortis d'un calendrier, qui permettront de concrétiser les principes de la politique et de mieux intégrer une approche prenant en compte le genre dans nos activités et nos structures. Ces mesures et objectifs ont été élaborés en consultation avec les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement. Pour mieux suivre nos progrès, nous avons aligné nos catégories d'action et nos mesures sur les sept principes d'autonomisation des femmes élaborés par l'ONU.



Ce plan d'action sera régulièrement mis à jour pour refléter nos progrès et nos nouveaux domaines d'action, sur la base de l'analyse et des enseignements tirés de notre travail en cours. Sur cette base, nous ajusterons nos mesures là où cela nous semblera nécessaire et raisonnable.

● En cours ● Terminé ● En continu

PRINCIPE ¹	CATÉGORIE ²	OBJECTIFS ET MESURES	STATUT	CALENDRIER
 Intégration de l'égalité des sexes à l'échelle de toute l'entreprise				
» Leadership paritaire au niveau de toute l'entreprise	» Position de l'entreprise » Plaidoyer	» Objectif : construction de capacité interne » Mesure : participation au programme de renforcement des capacités « WEPs Activator » d'ONU Femmes	●	2020-2021
		» Objectif : construction de capacité interne » Mesure : la documentation du programme WEPs Activator est fournie aux parties prenantes internes concernées	●	2022
 Évaluer les impacts négatifs potentiels et accroître la transparence sur les chaînes d'approvisionnement				
» Évaluation et rapports	» Transparence	» Objectif : aperçu et divulgation des chaînes d'approvisionnement alimentaires et non alimentaires où les risques de discrimination fondée sur le genre sont importants » Mesure : intégrer davantage de données sur les risques liés au genre dans notre analyse des risques liés à la durabilité	●	En continu
		» Objectif : mieux comprendre les chaînes d'approvisionnement, notamment la proportion de femmes représentées, leurs fonctions et détecter tout écart de rémunération entre les femmes et les hommes » Mesure : des données relatives au genre provenant d'au moins trois chaînes d'approvisionnement hautement prioritaires (niveaux de la production et de l'exploitation) sont collectées et analysées en interne	●	Premiers résultats: 2022
» Égalité des sexes sur le lieu de travail	» Transparence	» Objectif : évaluer, comprendre et rendre compte en externe des risques liés à l'égalité des sexes, de leurs causes profondes et de l'impact d'ALDI tel qu'identifié dans nos évaluations d'incidence sur les droits de l'homme (EIDH) » Mesure : publication de plans d'action assortis d'échéances qui traitent spécifiquement des femmes en tant que titulaires de droits dans les EIDH; engagement avec les organisations de défense des droits des femmes (WRO) pour valider les plans d'action (le cas échéant)	●	En continu
		» Objectif : générer des enseignements sur les mécanismes de réclamation sensibles au genre sur la base de projets pilotes » Mesure : les mécanismes de règlement des réclamations sont testés dans certaines chaînes d'approvisionnement prioritaires et sont évalués en fonction de critères de genre	●	2025
 Prendre des mesures de prévention et d'atténuation				
» Développement de l'entreprise et des chaînes d'approvisionnement	» Plaidoyer	» Objectif : aider les fournisseurs à mettre en place des mesures appropriées tenant compte de la dimension de genre ; dans le cadre de nos efforts pour renforcer la représentation des travailleurs, nous visons à soutenir l'accès des femmes à la représentation des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement » Mesure : des orientations sont données aux fournisseurs, conformément aux normes internationales, afin de garantir des dispositions et des politiques appropriées et suffisantes en matière de santé et de sécurité au travail qui tiennent compte de la dimension du genre	●	2022



● En cours ● Terminé ● En continu

PRINCIPE ¹	CATÉGORIE ²	OBJECTIFS ET MESURES	STATUT	CALENDRIER
» Égalité des sexes sur le lieu de travail » Développement de l'entreprise et des chaînes d'approvisionnement	» Plaidoyer	» Objectif : évaluer les performances des fournisseurs en matière d'égalité des sexes » Mesure : les critères d'égalité des sexes sont inclus dans l'évaluation RSE des fournisseurs d'ALDI (CRSE)	●	2022
» Santé et sécurité des employés	» Projets sur le terrain et renforcement des capacités	» Objectif : lutter contre la violence et le harcèlement fondés sur le genre en renforçant les mécanismes d'identification de la violence et du harcèlement fondés sur le genre sur nos sites de production » Mesure : les orientations relatives à la violence et au harcèlement fondés sur le genre sont examinées et intégrées dans nos audits existants et autres processus pertinents (conformément à la convention 190 de l'OIT)	●	2023
 Création de partenariats et sensibilisation				
» Initiatives communautaires et plaidoyer	» Plaidoyer » Collaboration avec des partenaires	» Objectif : renforcer les critères relatifs à l'égalité des sexes dans les régimes de normes sociales » Mesure : les thèmes et les enseignements liés au genre sont discutés et partagés avec les organisations de normalisation	●	En continu
 Suivi des progrès et rapports publics				
» Égalité des sexes sur le lieu de travail	» Transparence	» Objectif : transparence et partage des connaissances sur les mécanismes de réclamation pilotés. Cela inclut, par exemple, la manière d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes, la fonctionnalité des mécanismes de réclamation, l'inclusion des organisations de défense des droits des femmes, l'offre de recours, les défis et les enseignements correspondants, en tenant compte également des critères de qualité des PDNU » Mesure : les enseignements tirés des projets pilotes sur les mécanismes de réclamation sensibles au genre menés avec des partenaires sont publiés en externe	●	Premiers résultats : 2022
» Évaluation et rapports	» Transparence	» Objectif : transparence des données (comparabilité au fil du temps) » Mesure : les données relatives au genre d'un minimum de trois chaînes d'approvisionnement hautement prioritaires (y compris les enseignements et les défis) sont publiées en externe	●	Premiers résultats : 2023

1. Alignement sur le principe d'autonomisation des femmes correspondant (raccourci sur la base des principes d'autonomisation officiels d'ONU Femmes)
2. Explications des catégories: **Transparence**: recueillir des données relatives au genre et/ou rendre visible l'inégalité entre les sexes; **Position de l'entreprise**: adopter une position forte sur l'égalité des sexes; **Plaidoyer**: sensibiliser (en interne et en externe) à l'égalité des sexes; **Collaboration avec les partenaires**: trouver des partenaires avec lesquels travailler sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour accroître l'impact des mesures; **Projet sur le terrain et renforcement des capacités**: mettre en œuvre des projets pilotes qui autonomisent les femmes et les filles, recueillir les enseignements et mesurer l'efficacité.



En savoir plus sur le domaine d'intervention d'ALDI :
Droits de l'Homme



HOFER Kommanditgesellschaft

Global Sourcing & Corporate Responsibility International

Alte Bundesstraße 10

A-5071 Wals

N° de TVA intracommunautaire : ATU24963706

Registre du commerce : FN 26451z, Tribunal régional de Wels

Première édition : 11/2021

Contact :

Corporate Responsibility International (CRI)

responsibility@aldisouthgroup.com

Pour plus d'informations sur nos activités
de Responsabilité Sociétale des Entreprises,
veuillez consulter le site cr.aldisouthgroup.com